

En réponse à...

Van Nieuwenhuyse, A.-S., Larivée, S., Faut-il abandonner l'abandon corporel ?, *Revue de psychoéducation*, vol 35 (1)

Marcelle Maugin

Volume 36, Number 1, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1097203ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1097203ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Maugin, M. (2007). En réponse à... / Van Nieuwenhuyse, A.-S., Larivée, S., Faut-il abandonner l'abandon corporel ?, *Revue de psychoéducation*, vol 35 (1). *Revue de psychoéducation*, 36(1), 225–234. <https://doi.org/10.7202/1097203ar>

En réponse à...

Van Nieuwenhuyse, A.-S., Larivée, S., Faut-il abandonner l'abandon corporel ?, *Revue de psychoéducation*, vol 35 (1).

Dans son volume 35, numéro 1, 2006, 177-199 la revue de psychoéducation publiait un long article signé de A.-S Van Nieuwenhuyse et S.Larivée intitulé « faut-il abandonner l'abandon corporel » mettant en cause cette approche psychothérapeutique en l'accusant « d'usurper deux identités : celles de la recherche et celle de l'intervention », « d'exploiter le filon du mieux-être », de faire « entorse à l'éthique d'intervention » et en définitive de s'apparenter à la famille des « pseudo-sciences » aux fondements empiriques douteux ; l'auteur du présent texte, praticien de l'abandon corporel depuis plus de 30 ans a éprouvé le besoin de répondre à d'aussi graves accusations en commentant pas à pas cet article et en clarifiant certains aspects de la démarche mise en cause.

Faut-il guérir de la science ?

Les auteurs de l'article commencent par une remarque générale déplorant « l'augmentation des propositions curatives » en matière de psychothérapie. Estimant que le client en détresse est en droit d'exiger « un minimum d'efficacité » et « une amélioration plus ou moins substantielle de son état », ils se donnent pour mission d'évaluer l'efficacité des modes de soin proposés.

L'« Abandon corporel » n'est pas une approche qui vise pas à priori le bien-être mais se trouve dans les faits « pratiquée » par des professionnels à vocation curative ; elle requiert donc de droit l'attention des auteurs. Ils entendent alors, après en avoir présenté les grandes lignes, « se prononcer sur son efficacité » en évaluant les données disponibles, mais également juger de la « position éthique » adoptée par les praticiens impliqués.

S'agit-il d'une mission officielle : enquête diligentée par un ministère, une corporation (Education, Psychologie...) un département universitaire ?

S'agit-il d'une préoccupation personnelle : le goût ou le désir de « nettoyer » le champ psychothérapeutique (le « marché du malheur »), de dénoncer les « aidants auto-proclamés » et autres charlatans, voire de moraliser la profession ?

S'agit-il de « scientifiques » soucieux de développer et d'authentifier la recherche expérimentale en psychologie ?

L'introduction de l'article montre en tous cas des auteurs solidement arrimés à la défense des « demandeurs d'aides » considérés comme abusés par « de vastes entreprises lucratives ».

Présentation

La présentation de l'approche nous apprend qu'elle ne concerne guère qu'une centaine de psychothérapeutes, ce qui nous rassure déjà un peu quant aux risques encourus par les populations. Les auteurs font remarquer avec perspicacité qu'en se prétendant être « sans a priori », l'abandon corporel énonce déjà un a priori, ce que nous leur accorderons volontiers. Cette posture ne nous semble pas si paradoxale, dans la mesure où le praticien ne cherche pas à en faire un dogme, voire « toute une affaire ».

Soucieux de cerner une définition de l'abandon corporel à partir des écrits accessibles, les auteurs se sentent fortement interpellés par les vocables récurrents de « recherche » : « recherche de l'humain sur l'humanité », et de « chercheurs », voire de « recherche ontologique » qu'il relèvent dans de nombreux textes.

Ils ne peuvent cependant pas manquer de prendre acte au passage du manque d'intérêt d'Aimé Hamann pour la recherche quantitative, ce qui ne surprendra pas les lecteurs qui commencent à entrevoir ce qu'est cette approche.

Après une description des fondements et de la pratique en abandon corporel, appuyée sur de nombreuses citations, les auteurs se font plus offensifs et en viennent (un peu) rapidement à **conclure** que pour les tenants de l'approche « la psychothérapie constitue simplement le lieu d'application par excellence pour **l'étude** du phénomène de « l'involontaire » (P.184).

Difficile de reconnaître dans cette expression « **l'éprouvé** » **de soi, de l'autre et du monde** à travers un corps de chair et de sang qui peut se vivre dans le cadre (ou en dehors) d'une psychothérapie ! La position d'un **observateur** pratiquant l'étude d'un « phénomène » convient bien mal à cette **rencontre** du psychothérapeute et de son client dont personne ne détient la clef. Pareil malentendu ne peut que souligner la difficulté à distinguer le niveau de l'être et de l'expérience de celui de la pensée (logique, scientifique), qui observe, analyse, manipule un objet, fut-il humain, de cette sorte d'humanité qui sera toujours à côté de la règle et qui n'a jamais eu vocation à devenir générale et prédictible.

Informer ses clients de sa position (même si cela peut aussi se concevoir) semble à l'évidence moins nécessaire au thérapeute en Abandon corporel que de **la prendre**, tant le respect de leur souffrance, tout autant que de leur désir de changement se veut total. Cette position, l'un et l'autre en feront avant tout **l'expérience**. La découverte de ce nouvel « **espace pour être** » sans objectif de changement ne peut que soulager (parfois bouleverser) le client, qui se sent allégé des pressions qu'il se met et qu'on lui met habituellement pour devenir « autre », éventuellement aussi de ses symptômes, et toujours retrouve **valeur et sens** à son existence singulière. Il saura l'exprimer parfois comme une impression d'arriver « **chez soi** ».

Le sentiment « **d'accéder à l'être** » n'est ni un gadget ni un artefact. Il est sans doute difficile d'en concevoir les bienfaits quand on ne l'a pas éprouvé, mais lorsque c'est le cas, on comprend mieux pourquoi les termes « se recevoir » et « se soigner et s'améliorer » ne sont plus opposables, sauf bien sûr à ne considérer comme amélioration que l'ajustement aux exigences parfois inhumaines de la société.

Poursuivant leur description des pratiques en abandon corporel, les auteurs semblent impressionnés par les évocations de l'aspect **douloureux** du travail (y compris des pertes « égotiques » qu'il entraîne relatives parfois avec une touche d'humour qui semble leur avoir échappée). De semblables témoignages sont pourtant monnaie courante chez les « thérapeutes » de bien d'autres approches. L'abandon corporel ne cultive pas la souffrance : il la rencontre sans chercher à l'éviter comme une composante incontournable du chemin parcouru et à parcourir tout au long de nos vies.

Que le thérapeute un peu sérieux qui promet à ses clients un changement assuré, rapide et sans douleur jette la première pierre !... à moins de regarder comme totalement imaginaire le dramatique de la condition humaine.

Evaluation

Après cette présentation de l'abandon corporel qui se veut neutre et objective (malgré les suppositions et jugements qui transpirent déjà du texte), les auteurs passent à la phase d'évaluation de l'approche à partir des travaux (il faut entendre : des études expérimentales) éventuellement publiés. Piètre récolte malgré la modernité des outils utilisés (bases de données informatiques) et le sérieux des documents (documentation universitaire Québécoise). Décidément, les tenants de l'abandon corporel écrivent bien peu de thèses, s'expriment dans les congrès avec parcimonie, et communiquent rarement dans les revues scientifiques notamment aux Etats-Unis et en langue anglaise !

Une seule expérimentation est accessible, celle de Côté et Cousineau, portant sur 24 sujets, dont 8 « inexpérimentés », qui ont été « soumis » à l'approche pendant 36 heures. « Aucun changement dans leur personnalité » n'a été constaté. Si c'était le cas, nous en serions profondément admiratifs ou plus vraisemblablement... inquiets !

Même si Côté constate une amélioration du contact avec le corps (est-ce bien nécessaire dans la vie ?) et les rêves, elle s'accompagne malheureusement « d'une déstructuration plus ou moins manifeste de la personnalité ». Là, c'est plutôt grave ! on voudrait plus d'informations : alors, l'abandon corporel, c'est inefficace ou c'est déstructurant ?

Les auteurs mènent leur critique dans les deux directions à la fois et finissent par nous embrouiller un peu. On constate surtout que le texte est destiné visiblement à produire un certain effet sur le lecteur dont le « niveau d'anxiété » doit probablement s'élever à mesure de sa lecture ...

Il faut dire que la matière est maigre et que Mme Van Nieuwenhuysse et M. Larivée auraient certainement préféré avoir des expérimentations plus nombreuses et plus solides à se mettre sous la dent, dont ils auraient pu critiquer la méthodologie et contester valeur et résultats au nom de la science authentique.

Nos modestes supposés chercheurs en abandon corporel s'étaient pourtant donné bien du mal avec leurs pneumographes, spiromètres, électromyographes, électrodes de surface GRASS (pour « techniciens de surface » ?)...un véritable inventaire à la Prévert... pour ne finalement déceler qu'une « légère accélération cardiaque » et au « pré-test seulement ». Les manifestations de l'être sont décidément fugaces et peu probantes ! Jusqu'où devons-nous décomposer la personne pour la connaître et quand pourrons-nous enfin disposer d'une véritable cartographie de l'« âme » comme la médecine en produit pour le corps ?

Internet reste muet tout autant lorsqu'il faut fournir des données empiriques mesurant « l'efficacité de la **recherche ontologique** » (!)... dont il devient de plus en plus difficile d'évaluer la **validité**.

De quelle science est-il question ?

Et pourtant, certains continuent à s'inspirer de l'abandon corporel ! Comment oser revendiquer un point de vue dont la validité n'est pas démontrée, quand seuls les phénomènes objectivés, mesurés, reproductibles ont droit de cité, quand la « vérification scientifique » demeure le seul garant de la parole, le seul justificatif de l'énoncé, le seul authentifiant du dire ?

Encore conviendrait-il de nous éclairer sur le **référentiel épistémologique** dont les auteurs se réclament, lequel n'est défini nulle part bien que déductible de leur forme de critique. On y reconnaît les prémisses **néo-positivistes** de la recherche expérimentale avec ses hypothèses implicites de causalisme et de neutralité du chercheur, sa démarche « logico-déductive » et ses découvertes détachées du porteur que quiconque pourrait vérifier en appliquant la méthode idoine. Un paradigme qui convient certes aux « sciences de la nature » mais s'avère de peu de secours pour les sciences dites « molles » que sont « les sciences humaines ». Encore pourra-t-on faire remarquer que la neutralité de l'observateur a été depuis longtemps remise en cause par les découvertes de la physique des quanta, et que le concept de « vérité falsifiable » (K. Popper) a déjà fait perdre aux sciences « dures » bien des illusions ! Le positivisme sera toujours trop contraignant pour aborder l'humain, comme l'ont déjà constaté la sociologie, le droit, l'histoire, la criminologie... la croyance quasi mystique dans le pouvoir de la science ne trouvant plus guère d'adeptes aujourd'hui que parmi les médecins, les psychiatres... et certains psychologues (à l'époque où la science la plus avancée renonce elle-même à prétendre représenter une réalité qu'elle saisirait « objectivement »). Les savoirs théoriques auxquels cette démarche de connaissance aboutit, lorsqu'ils prétendent expliquer les transformations psychologiques ne sont-ils pas au final que des agencements intellectuels d'un terrain qui leur pré-existe, des « **ritournelles** » comme les qualifiaient déjà G. Deleuze et F. Guattari ?

L'histoire de la psychothérapie tout particulièrement ne saurait être marquée par les sortes de « progrès » que l'on peut attendre des techniques dites matérielles. Il y a du savoir dans le réel, mais pour ce qui en est de l'être humain, il y a un trou dans ce savoir : ici pas de programme, pas de régularité, pas d'ordre, pas de loi, chaque sujet invente sa règle. Pour ce qui est de la compréhension des humains, comme le prédit Henri Atlan (un homme auquel on ne peut pourtant pas reprocher de mépriser la « science ») : « Sans doute sommes nous condamnés à construire de nouveaux systèmes de significations à partir de ce que nous pouvons entendre des mythes anciens et nouveaux avec l'aide d'une réflexion anthropologique et philosophique renouvelée dans le contexte des savoirs et des incertitudes d'aujourd'hui » (revue «La recherche » oct /nov 2000). Mais surtout comme le propose Aimé Hamann sommes- nous amenés à renoncer à tout savoir pré-défini, à poser l'être avant le connaître, à co-naître...

Aimé Hamann ne publie pas dans des revues scientifiques et professionnelles. Aimé Hamann ne parle pas dans les Congrès scientifiques et ses « élèves » !!! non plus. Comme il est difficile quand on est formaté par les paradigmes dominants d'une culture spécifique, de s'ouvrir à quelque autre forme d'accès à la connaissance, surtout lorsqu'elle ne s'encadre pas dans les définitions des ordres professionnels ou des pratiques en usage ! Cela n'empêchera pas les auteurs de l'article de proclamer comme une condamnation la « non-scientificité » de l'Abandon corporel, sans se demander si leur confiance aveugle dans la science n'est pas le dernier mythe dont ils sont les héritiers.

Les abus de l'abandon

Dans leur zèle salvateur nos deux auteurs deviennent très actifs ensuite quant il s'agit de débusquer la « **pseudo-scientificité** » de l'abandon corporel, dont ils détectent sans peine les traces caractéristiques. Ils en tiennent pour preuve l'usage d'un « langage maison » comme celui du mot « **ontologique** » ; certes le mot ontologique n'est pas aisé à définir de façon à ce que le lecteur puisse le saisir d'emblée ... Il y a des mots comme cela dans le langage qui (heureusement ?) ne sont « faciles ». Quant à « l'initiation » requise, il ne s'agit en rien de la transmission occulte et transcendante d'un savoir, c'est seulement l'accès au sens par l'expérience intime, vécue, éclairant la compréhension, sens qui ne sera jamais univoque ni universel, toujours singulier et personnel mais non moins **réel** pour autant.

Pour ce qui est des autres « **mots** » utilisés en abandon corporel : rencontre, interdépendance, subjectivité, etc... ils n'ont rien d'hermétique en tant que vocabulaire et pourtant - on peut le revendiquer - ils peuvent devenir en effet « ésotériques » au sens étymologique (esoterikos = au dedans) dès lors, qu'on accède à leur compréhension « **de l'intérieur** » ... Encore heureux qu'ils conservent un certain « flou » sans lequel ils ne seraient que des mots courants qu'on croit posséder. N'avons-nous pas déjà trop de mots idolâtres dans nos discours ? nous invitons cependant le lecteur à se rapporter aux textes qui tentent d'en approcher une définition qui bien qu'originale n'a rien d'inintelligible

Il n'est question en cette matière, comme le dit si bien Alain Amselek que de « la difficulté à dire en mots ce qui est de l'ordre de l'**épreuve**, de l'éprouvé-soi, de cette présence charnelle fondamentale que chacun de nous connaît peu ou prou... absolue présence de la **chair** ».

Les « **contradictions** » des différentes formulations ne témoignent que de l'appropriation personnelle et individuelle des tenants de la démarche. Il existe des domaines : le vécu corporel unique et subjectif, la subtilité et la complexité des rapports, que la précision linguistique, la logique aristotélicienne risquent plus souvent de chosifier et de dévitaliser que d'éclairer. Nous sommes bien loin, avec l'humain, des définitions et des paramètres de la science classique. Ne sommes-nous pas plutôt, au contraire, en plein cœur du « basar », ce mot qui désigne en hébreu un mélange de chair et d'âme, autrement dit : **le soi**....

Aucun désir d'**hermétisme** derrière ce flou : seulement la difficulté de nommer ce qui relève de l'intra ou de l'interpsychique. Accuser les tenants de l'abandon corporel de « réajuster » leurs propos selon l'objectif visé est peu convainquant, puisqu'ils se défendent d'avoir des « objectifs », à moins de leur prêter une volonté délibérée de manipulation aussi secrète que machiavélique. La recherche d'un « pouvoir sur l'autre » est à l'évidence un projet peu compatible avec leur position annoncée.

Quant à l'**erreur** ou la faute professionnelle, non seulement le praticien en abandon corporel se doit en effet d'admettre que les « erreurs » qu'il commet lui appartiennent (quel autre thérapeute pourrait honnêtement nier ce fait ?) mais qu'elles sont aussi inévitables que son « imperfection » humaine, ce qui est tout le contraire de se justifier ou d'y être insensible. Il peut bien les déplorer : il sait qu'aucune expertise, apprentissage, maîtrise, ne l'en protégeront, cette conviction lui permet d'écouter avec une autre ouverture les admonestations éventuelles de ses clients ! Rien n'autorise personne à en conclure que ses inadéquations lui soient pour autant indifférentes.

Quant à « l'**évaluation par les pairs** », si en tant que « processus évaluatif de la recherche scientifique », elle présente peu d'intérêt en effet pour le tenant de l'abandon corporel, quand il s'agit de s'exposer aux regards d'autrui, on devra reconnaître que peu de psychothérapeutes y consacrent autant de temps (et d'argent) que lui. L'ensemble des praticiens en abandon corporel est soumis tôt ou tard à l'expérience du groupe, nombre d'entre eux sur une remarquable durée (des dizaines d'années) et plusieurs considèrent y consacrer littéralement leur vie. Nous entendons bien : s'y soumettent « personnellement », ce qui n'implique aucune obligation de cette sorte pour leurs clients.

La vie d'un groupe (thérapeutes et non thérapeutes parfois confondus), surtout dans les groupes de longue durée, est une des **épreuves** les plus confrontantes qui soit pour le narcissisme, le goût du pouvoir, de la manipulation, les illusions et disons pour toutes les dimensions « égocentriques » d'un professionnel. Elle est généralement considérée par les intéressés comme « décapante » et l'on souhaiterait qu'une

garantie aussi radicale soit offerte à leurs clients par bien des intervenants en santé mentale, tenants d'une position « scientifique » ou non.

A bout de souffle, les auteurs de l'article finissent par accorder, compte tenu de ses fondements, à l'abandon corporel le droit de s'exprimer dans un **style différent** que celui de la recherche scientifique et on les en remercie. Mais ils contestent énergiquement l'usage des mots « **chercheur** » et « **recherche** ». Ouvrons notre dictionnaire : en aucun cas le mot 'recherche' n'engage obligatoirement une position et une démarche scientifique. Nous y trouvons des définitions aussi variées que : fouille - prospection - spéculation - quête - raffinement... que de nombreuses applications viennent illustrer parmi lesquels la recherche scientifique : « ensemble des travaux destinés à la découverte de connaissances et de lois nouvelles » ne tient qu'une place toute relative. Les humains cherchent et se cherchent depuis la nuit des temps.

Les mots 'chercheur' et 'recherche', tels qu'employés en abandon corporel, ne réfèrent nullement aux définitions scientifiques qui n'y entendent « qu'effort pour trouver les raisons et la solution rationnelle des problèmes ». Il serait plutôt question de se chercher « en se perdant » c'est-à-dire de tenter l'aventure de la rencontre sans aucune pré-définition de soi... Il faut bien l'enfermement dans cet univers si particulier, celui de la « Science », souverain critère de la vérité, pour ne pas s'en être aperçus.

Un peu plus loin les auteurs reprochent également aux thérapeutes en abandon corporel de recourir à des **témoignages** et à des « anecdotes » pour parler de leur travail. Outre que le qualificatif d'anecdote est quelque peu réducteur (méprisant ?) quand il s'agit de tels récits, nous ferons remarquer qu'il s'agit toujours de témoignages personnels impliquant les thérapeutes eux-mêmes, et jamais, comme on le voit tant par ailleurs, de témoignages de la part de leurs clients, encore moins de vignettes cliniques destinées à démontrer l'efficacité ou l'intérêt de l'approche pour y convier quiconque.

On pourrait soutenir et valoriser, au contraire, que le thérapeute qui témoigne ainsi n'engage que lui, se situe entièrement « du lieu d'où il parle », lieu de sa propre subjectivité assumée dans toute la mesure où il en est capable.

On ne saurait attribuer aucune visée scientifique à ces énoncés, parfois rapportés dans des « actes de colloques » avec toute leur maladresse verbale, traversés d'émotions et de sensibilité plus visible encore à l'écoute qu'à l'écrit. Ils ne « témoignent » que de l'**implication personnelle** de leurs auteurs, d'une « auto-application » de la démarche elle-même jusque dans la prise de parole publique.

Quant aux **liens** de parenté de l'abandon corporel avec d'autres références, nous pouvons en trouver partout et nulle part. La recherche sur l'humain est une affaire ancestrale et universelle. Aimé Hamann y a apporté sa contribution personnelle, originale, et la possibilité d'une ouverture passionnante dans le champ

de la psychothérapie. C'est notre conviction et nul n'est contraint de le reconnaître (scientifiquement ou non) comme une vérité.

Il nous appartient toutefois d'être **indignés** de l'accusation, explicite cette fois, de « **transgression** aux codes de déontologie » professionnels, affirmation aussi précise que dangereuse. Contrairement aux allégations de leurs censeurs, les tenants de l'abandon corporel sont des chercheurs (en humanité ?) (même si ce n'est pas selon les critères de la science classique) **et** d'authentiques psychothérapeutes : ils font **aussi** de la psychothérapie, dans le respect d'une éthique professionnelle rigoureuse.

Ils présentent le plus souvent, **comme psychothérapeutes**, tout autant de références académiques, expérientielles, professionnelles (les auteurs l'ont annoncé eux-mêmes) que bien d'autres, même s'ils n'en font pas état puisque l'abandon corporel ne se réclame pas des appartenances, des savoirs ou des techniques reconnus, ce qui n'implique pas du tout qu'ils les rejettent .

Il ne s'agit nullement de « **confusion** » ; la différence épistémologique est claire : il s'agit d'un non-savoir moderne, un savoir appelé à tolérer le fait qu'il est incapable d'expliquer la transformation que pourtant il contribue à induire. Il existe, peut-être, pour les auteurs de cet article une psychothérapie « garantie » par la science ; les psychothérapeutes en abandon corporel ne s'en réclament pas, par définition même. L'écoute de « l'involontaire » impliquerait plutôt l'abandon des rationalisations et de l'intellect, ou du moins de les reconnaître comme faisant partie de la subjectivité de l'individu.

En effet, comme positionnement, l'abandon corporel a plus à voir avec **la recherche de sens** qu'avec la démarche scientifique. L'**éthique** n'est pas un mot qui coïncide avec le mot science (Dieu merci !) comme semblent le présupposer les auteurs. Le **mieux-être, et surtout le « plus-être »** de l'individu intéresse l'abandon corporel qui prétend bien y contribuer plus que largement. Le mieux-être ne correspond pas toujours à une meilleure **adaptation** sociale, ni même à la simple disparition de symptômes. Lorsqu'il s'agit d'atteindre ce but et uniquement, d'autres approches sont sûrement plus prometteuses. Tout le monde veut « changer », c'est humain, désirable et souhaitable ; mais tout le monde n'y parviendra peut-être pas (« on ne guérit pas de soi » nous rappelle Aimé Hamann) même avec des techniques dites « validées » et sans doute pas par volonté uniquement. Il faut être naïf ou bien peu expérimenté pour assurer de telles perspectives.

Les thérapeutes en abandon corporel ne « renoncent » pas au bien-être, ni pour eux, ni pour autrui. Ils ne le **programment** pas : c'est une distinction d'importance. Cette position n'a rien à voir avec le **mensonge** (qui ment ? celui qui promet, prescrit, garantit le changement ; ou celui qui accompagne la vie dans ses mouvements créateurs et imprévisibles ?). Les **lois** de la vie ne coïncident pas toujours avec celles des institutions, que n'importe quel thérapeute sensé connaît et respecte par ailleurs. Chacun son domaine, et le thérapeute n'est pas à la même place que l'éducateur, l'agent de probation ou le juge.

Quant au « produit » de l'abandon corporel (les « 40 minutes payantes de silence où rien ne se passe »), on entend là que les clients sont bien « débiles » et hors d'état de penser pour accepter de telles pratiques proposées par des thérapeutes, au demeurant instruits, et qui de surcroît s'y soumettent eux-mêmes pendant des années.

L'exigence de **preuves** sert-elle à autre chose qu'à armer un tribunal destiné à établir un rapport pédagogique avec un public défini comme crédule ?

Conclusions

Les auteurs concluent que l'existence de cette approche, dont à leurs yeux il est grand temps d'arrêter les nuisances, ne fait que démontrer l'incommensurable malléabilité des clients fragilisés (décérébrés ?) par leur détresse.

Pris dans leur logique de la **dénonciation**, ils ont fait l'impasse sur les questions de fond. Leur aveuglement et leur référence dogmatique à l'objectivité et à l'efficacité technique les conduit inexorablement à **réduire** tout le **reste** à du charlatanisme et de l'abus de langage et à disqualifier une conception de la vie et des rapports humains qui les déroutent visiblement. « Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt » nous dit le proverbe chinois ...

L'article se termine par une assertion plutôt risquée pour des adeptes de la démonstration scientifique : « l'ascension des « remèdes » thérapeutiques concorderait avec une montée du nombre de maladies mentales ». Comme preuve à l'appui : l'accroissement de la diversité des pathologies répertoriées dans le DSM IV. Les auteurs en concluent que c'est l'augmentation du nombre de thérapeutes qui provoque une telle effervescence... D'aucuns seraient plutôt tentés d'y voir plutôt l'influence des lobbies scientifico-industriels, qui placent la recherche sous la coupe des intérêts économiques et politiques !

Que la souffrance psychique augmente, les « psys » ne peuvent en être les seuls responsables, ce serait leur prêter bien du pouvoir ! Que l'on « pathologise » de plus en plus de comportements, c'est réel : l'abandon corporel, qui ne se règle pas sur un diagnostic, n'y contribue guère ! Cette médicalisation de plus en plus sophistiquée ne profite-t-elle pas davantage aux laboratoires pharmaceutiques qu'aux psychothérapeutes ? Ce sont en premier les médecins et les psychiatres qui définissent les pathologies ; les psychothérapeutes n'interviennent qu'après. En conclure que c'est le nombre de psychothérapeutes qui contribue à l'émergence des troubles, voilà une allégation aussi grave qu'irrespectueuse pour la profession. Dans tous les cas l'abandon corporel serait bien peu représentatif de ce phénomène, tant par le nombre et l'expansion de ses tenants (hors du Québec, il commence juste à être connu) que par sa position intrinsèque.

Etre psychothérapeute n'est pas seulement un métier, c'est un **travail** : ce n'est pas disposer d'un savoir opérant en tout temps et en tout lieu. C'est un rôle susceptible de mettre en danger ceux qui sont ou se sont désignés à cette charge ; la

« connaissance » qu'il procure n'est pas une récompense, et les **seules vérités** qu'on y découvre sont celles **dont on est capable**.

Pour conclure, il suffira de réaffirmer notre confiance dans le fait **éprouvé** (à défaut d'être « prouvé ») qu'une plus grande acceptation de sa propre vie, « telle qu'elle est », change paradoxalement suffisamment de choses dans **la Vie** (dans tous les sens du mot), pour que cela vaille la peine pour plusieurs de continuer à y consacrer **leur** vie. S'agit-il de spiritualité ? Peut-être, au sens d'une vie de l'esprit qui serait aussi corps, qui ne se réduit pas à la psyché, qui donne du sens à la vie humaine... et peut même faire « aller mieux ».

Marcelle Maugin